

CONTRAT DE SAILLIE 2022

PANAMA TAME

Vendeur : SCEA DENIS BROHIER
Elevage des TAME
Haras de Tamerville
50500 St Côte du Mont
Tél : +33 (0) 6 75 39 90 53
info@brohier.com

Acheteur Nom :
Prénom :
Adresse :

Tél :
Email :

Conditions de vente

- Insémination en sperme congelé au Haras de Tamerville
165 € TTC à la réservation par chèque joint au contrat (dont 15€ TVA)
+ 880€ TTC solde poulain vivant 48h (dont 80€ TVA)

Un chèque de caution est établi ce jour pour la 2^{ème} partie du paiement et est remis au vendeur qui s'engage à ne l'encaisser que si le poulain est vivant. En cas de vacuité, l'acheteur devra faire parvenir au vendeur un certificat vétérinaire précisant cet état.

Conditions d'utilisation

1) La saillie est réservée pour la jument _____ N° SIRE _____
Qui sera inséminée dans le centre suivant _____
Date approximative de la 1^{ère} insémination _____

2) L'acheteur ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé ci-dessus, dégage le vendeur de toute responsabilité concernant sa jument et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

3) L'acheteur s'engage à régler auprès du centre les frais de mise en place, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles, de transport, etc.

4) Le vendeur se réserve le droit de ne plus fournir de paillettes après le 14 juillet pour les juments non gestantes et ayant été inséminées sur plusieurs chaleurs (3 minimum).

5) En cas de paillettes restantes, elles restent la propriété du propriétaire de l'étalon.

Confirmation de réservation

Merci de retourner un exemplaire du présent contrat signé et accompagné des deux chèques. Seul ce retour aura valeur de réservation définitive.

Fait à St Côte du Mont, le

L'acheteur

Porter à la main "lu et approuvé"

Le Vendeur

SCEA DENIS BROHIER
Elevage des TAME
Haras de Tamerville
50500 ST COME DU MONT